



RÉUNION ORDINAIRE

DATE: Le mercredi 27 octobre 2021

ENDROIT: Zoom

HEURE: 18 h 30

PROCÈS-VERBAL # 51

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Madame Nicole Somers fait part à M. Ouellet qu'initialement elle avait confirmé sa présence pour cette réunion, par contre, suite à des imprévus elle ne peut y participer. De plus, Mme Somers précise qu'au point # 11. Budget 2022 pour approbation, elle émet présentement son vote favorable au budget 2022. Elle mentionne également, lorsque viendra le temps de passer en huis clos si quelqu'un veut bien lui téléphoner, qu'elle pourra peut-être se brancher pour la réunion huis clos.

La séance s'est ouverte à 18 h 32. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous spécialement à M. Yves Gagnon qui fut nommé administrateur du village de Drummond pour une brève période par l'entremise d'un décret du Lieutenant-gouverneur en conseil pour le Nouveau-Brunswick, étant donné qu'il n'y a présentement pas de quorum en place. Les nouveaux membres du conseil municipal seront assermentés le 10 novembre prochain et à ce moment, le maire M. France Roussel redeviendra le représentant officiel du village de Drummond.

Le président rappelle aux membres que la réunion ordinaire sera suivie d'une réunion huis clos.

Membre présent / 36 rue Court

OUELLET, Jean-Pierre, président

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska

Membres présents / Zoom

PELLETIER, Roseline

Maire de Lac Baker

ROY, Paul

Représentant de DSL

ROUSSEL, Lise

Maire de Saint-Léonard

LEVESQUE, Josée

Représentante de DSL

MARQUIS, Eric

Maire d'Edmundston

MARTEL, Alain (arrive à 18h50)

Représentant de DSL

GIRARD, Sylvie

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

LESVESQUE, Marcel

Maire de la Communauté rurale de Saint-André

SOMERS, Nicole

Maire de Saint-Quentin

(est présente à 18h26 – quitte à 18h28)

DESCHÊNES, Marcel (arrive à 18h35)

Maire de Grand-Sault

DUBÉ, Carmon

Représentant de DSL

PARENT, Lisa, vice-présidente

Maire de Rivière-Verte

GAGNON, Yves

Administrateur du village de Drummond jusqu'à l'assermentation du nouveau conseil de Drummond le 10 novembre prochain

Personnels présents

36 rue Court

THIBODEAU, Johanne

Directrice des finances

DUFOUR, Catherine

Directrice de la planification du service d'urbanisme

CASTONGUAY, Marie-Eve

Directrice générale

LEBEL, Richard

Directeur du service de gestion des déchets solides

BELLEFLEUR, Lise

Adjointe à la direction

BOUCHARD, Julien

Inspecteur en chef des constructions/Agent d'aménagement

PRADO, Adrian

Analyste du territoire – Recherche et développement durable

MAAREF, Alaa

Coordonnateur à la géomatique

Invités

ROUSSEL, France

Maire de Drummond

(retrouvera ses pouvoirs suite à l'assermentation
du nouveau conseil le 10 novembre prochain)

LEVESQUE, Tom

Coordonnateur régional de la gestion des urgences, Région 1

DUBÉ, Gail

Gestionnaire des services locaux

VIENNEAU, Marcel

Coordonnateur en gestion des actifs, AFMNB

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 27 octobre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 septembre 2021 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Eric Marquis et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 septembre 2021.

ADOPTÉE

5. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. **Rapport du comité de nomination – Élection du représentant de DSL au sein du comité exécutif**

M. Marcel Levesque, vice-président du comité de nomination fait la lecture du rapport comme suit :

Mise en contexte :

Qu'étant donné le départ d'un représentant de DSL, il est proposé pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections, de faire la nomination d'un nouveau membre représentant de DSL au sein du comité exécutif du conseil d'administration de la CSRNO.

Conformément à l'article 2.6.1 (élection des dirigeants du conseil) au Règlement administratif procédural de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, le comité de nomination est composé de M. France Roussel, président du comité de nomination et maire de Drummond, et de M. Marcel Levesque, membre du comité de nomination et maire de la Communauté rurale de Saint-André. Ce dernier désire présenter le rapport suivant :

En accord avec le règlement administratif de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, afin de remplacer un membre au sein du comité exécutif de la CSRNO, le comité de nomination a vérifié l'intérêt et la disponibilité des quatre membres des DSL siégeant au sein du CA. Deux membres sur quatre ont accepté cette nomination dont ;

Le représentant du DSL de Saint-Quentin, M Alain Martel

Et

Le représentant du DSL de Saint-Léonard, M Paul Roy

Étant donné que la réunion est tenue via Zoom, une fenêtre s'ouvrit à l'écran. Dans cette fenêtre que chaque membre voit en privés s'affichent les noms des 2 représentants autorisés avec boutons de vote afin que chacun puisse déposer son vote de façon confidentielle. Chacun des membres passe au vote. Lorsque la compilation des votes est complétée, le résultat s'affiche à l'écran.

M. Ouellet félicite le nouveau membre au sein du comité exécutif, M. Paul Roy.

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que M. Paul Roy siège au sein du comité exécutif pour une période intérimaire, d'ici les prochaines élections à l'AGA de la CSRNO en 2022.

ADOPTÉE

7. **Rapport de correspondance**

Il n'y a aucun rapport de correspondance ce mois-ci.

8. AFMNB – Entente

M. Marcel Vienneau fait une courte mise à jour du projet pilote intitulé « Intégration de données municipale dans un environnement SIG »

Sommaire de la présentation : - Projet pilote AFMNB
- FCM & 4^e demande de proposition (DP-4) du PGAM
- DP-4 : Offre de service - Partenariat

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent, appuyée de M. Marcel Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSR du Nord-Ouest participe et collabore au projet pilote pour l'intégration de données municipales dans un environnement SIG et,

QUE la CSR du Nord-Ouest appuie la demande de financement de l'AFMNB auprès de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre de son programme de gestion des actifs municipaux.

ADOPTÉE

9. États des résultats au 30 septembre 2021 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les états des résultats au 30 septembre 2021, tel que présenté par la directrice des finances.

ADOPTÉE

10. Résolution pour le secteur de la Gouvernance et de l'urbanisme

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur de la Gouvernance :

Accès au compte de Service en placement Peak Inc.

La liste ci-après contient les noms des administrateurs, dirigeants et employés de la Société – spécimens de signature à l'appui – qui sont autorisés en vertu de la résolution susmentionnée à agir dans le cadre de celle-ci.

Jean-Pierre Ouellet, président
Lisa Parent, vice-présidente
Marie-Eve Castonguay, directrice générale

Sont par la présente autorisés à acheter, vendre, céder, transférer et/ou livrer, en totalité ou en partie, les parts de fonds de placement détenues au nom de la société, et qu'ils sont libres de le faire, que ce soit à titre individuel ou en leur qualité de mandataire ou de fiduciaire ou dans l'exercice de toute autre fonction de représentant, quelle qu'elle soit. Pour ce faire, des instructions doivent être fournies par écrit à Fidelity Investments Canada.

Les soussignés acceptent d'indemniser et d'exonérer Fidelity et ses sociétés affiliées, ainsi que leurs employés, dirigeants et administrateurs, de toute demande de règlement, toute cause d'action, toute perte, tous dommages-intérêts, tous coûts et toutes charges, quels qu'ils soient, y compris, mais sans s'y restreindre, les frais et déboursés raisonnablement d'un conseiller juridique que peuvent engager ces personnes dans le cadre des poursuites intentées en vertu de cette autorisation ou qui leur sont imposés, sauf les frais assurés ou imposés du fait de la négligence grossière ou d'un geste délibéré de Fidelity et/ou de ses sociétés affiliées et de leurs employés, dirigeants et administrateurs respectifs.

ADOPTÉE

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur d'urbanisme :

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de juillet à septembre 2021. Le montant du virement de fonds se chiffre à 13 514.82\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 EOP. L'écart entre le total des remboursements de 38 979.87\$ et le virement de fonds du compte bancaire de 13 514.82\$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 12 octobre 2021 par deux signataires, soit Mme Johanne Thibodeau et M. Jean-Pierre Ouellet par internet via Accès-D de Uni Coopération Financière.
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de juillet à septembre 2021, aux montants suivants :

○ Lac Baker	5 195.60 \$
○ Communauté de Haut Madawaska	7 337.27 \$
○ Ste-Anne-de-Madawaska	386.50 \$
○ Rivière-Verte	208.00 \$
○ Saint-Quentin	6 729.50 \$
○ DSL	<u>19 123.00 \$</u>
	<u>38 979.87 \$</u>

- Que la CSRNO autorise le remboursement d'un trop payé de 100 \$ sur une demande d'application de lotissement de type 1.

La demande d'application de lotissement est au nom de Lise & Daniel Bossé pour le secteur de la Communauté de Haut Madawaska – secteur Village de St-Hilaire et aurait dû être au montant de 350.00 \$ au lieu de 450.00 \$.

Le reçu est le # 3997 et Mme Lise Bossé a payé sa demande d'application de lotissement au montant de 450.00\$ le 4 octobre 2021 par carte de débit.

Nous lui avons remboursé le montant payé en trop via le chèque # 10537 au montant de 100.00\$. Le montant en question ne sera donc pas remis à la Communauté de Haut Madawaska lors du remboursement de lotissement pour l'année 2021.

ADOPTÉE

11. Budget 2022 pour approbation

Résolution no 8

Étant donné que la réunion est tenue via Zoom, M. Ouellet demande individuellement le vote à chacun des membres.

Mme Nicole Somers avait mentionné en début de réunion qu'elle votait en faveur du budget 2022.

Le vote est demandé auprès des membres votants et participants au service :

Pour : 14 votes (100 % des membres présents votants et participants) représentant 100 % de la population votante/participante.

Le Budget 2022 de la CSRNO présenté à la réunion du 22 septembre dernier est donc adopté à l'unanimité.

12. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

La prochaine et dernière réunion ordinaire de l'année aura lieu le 24 novembre 2021.

13. Autres affaires

La réunion en huis clos du CA suivra suite à l'ajournement.

14. Ajournement

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il fut **RÉSOLU D'ajourner la réunion à 19 h 08.**

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
MARIE-EVE CASTONGUAY
Directrice générale

.....
LISE BELLEFLEUR
Secrétaire de séance